

LIEU	Salle communale de Vufflens-le-Château,	
DATE, HORAIRE	13 juin 2017, à 20 heures	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Approbation du PV no 1 du 4 avril 20173. Election des commissions permanentes4. Présentation du projet « Morges Gare-Sud » par M. Züger, Municipal5. Discussion autour des 2 ½ journées de congé, informations de la pratique d'autres CET et décision de l'octroi pour l'année scolaire 2017-20186. Courrier7. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Maria-Pia Dubey	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p>Les parents</p> M ^{mes} Fatima Bras Karine Biancianiello Christine Demestral Prahin Karina Rigoli M. Stéphane Dewarrat	<p>La société civile</p> M ^{mes} Danielle Perrin Francine Dambach Corsten MM. Frédéric Klink Simon Monnin Daniel Vouillamoz
	<p>Les professionnels de l'école</p> M ^{mes} Myriam Corthésy Valérie Rochat Anne Christinat de Buren MM. Pierre-Alain Cordey Eric Lunder Luc Schlaeppi	<p>Les autorités</p> M ^{me} Anna Bauer Dörries MM. Jean-Jacques Aubert Giuseppe Biancianiello
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	Mmes Sylvie Fay Claire Martinet Joëlle Bachmann Tolotta M. Claude-André Mayor	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	M ^{me} Sophie Truan	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
Mme Dubey	1. Approbation de l'ordre du jour		
	L'ordre du jour est accepté		
Mme Dubey	2. Approbation du PV du 4 avril 2017		
	Le PV est accepté sans modification ni adjonction		
Mme Dubey	3. Election des commissions permanentes		
Mme Dubey	propose d'élire les candidats en bloc, par commission, car le nombre de candidats inscrits correspond aux statuts (de 8 à 16 membres)		
M. Vouillamoz	propose de siéger dans les 2 commissions.		
Mme Rochat	souhaite rejoindre la commission du primaire.		
Mme Perrin	propose de représenter le primaire		
Mme Dubey	donne lecture de la liste des membres désignés		
	L'assemblée accepte à l'unanimité les commissions citées ci-dessous. Les commissions seront convoquées en fonction des besoins.		
	Commission primaire :		
	- <i>Ecole</i> : Mmes Christinat de Büren, Corthésy et Rochat, M. Cordey		
	- <i>Soc. civile</i> : Mme Perrin, MM. Klink, Mayor et Vouillamoz		
	- <i>Parents</i> : Mmes Bras et Demestral, M. Dewarrat		
	- <i>Autorités</i> : Mmes Bauer Dörries, Martinet et M. Biancaniello		
	Commission secondaire :		
	- <i>Ecole</i> : MM Lunder et Schlaeppli		
	- <i>Soc. civile</i> : Mme Dambach Corsten, MM. Monnin et Vouillamoz		
	- <i>Parents</i> : Mmes Bachmann Tolotta, Biancaniello et Rigoli		
	- <i>Autorités</i> : Mmes Dubey et Fay, M. Aubert		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	<p>4. Présentation du projet «Morges Gare-Sud »</p>		
M. Züger	<p>Municipal à Morges en charge de l'urbanisme, de la police de construction et de la mobilité présente le projet «Morges Gare Sud ». Dans les grandes lignes, le terrain appartient aux CFF. Le complexe accueillera des appartements protégés, un centre d'accueil de la petite enfance et une école.</p>		
M. Dewarrat	demande à qui sera destiné ce nouveau bâtiment scolaire.		
M. Cordey	informe que l'école accueillera des classes de 1 à 8P.		
	<p>5. Discussion autour des 2 ½ journées de congé, informations de la pratique d'autres CET et décision de l'octroi pour l'année 2017-2018</p>		
Mme Dubey	<p>s'est renseignée auprès de différents CET :</p> <p>Begnins, St-Prex, Rolle : accorde une ½ journée avant l'Ascension et l'autre ½ l'après-midi après les promotions.</p> <p>Crissier : accorde 1 seule ½ journée soit le mercredi, veille de l'Ascension.</p> <p>Avenches : octroie ces congés le dernier jour d'école (les 2 ½ journées)</p> <p>ASIABE : les deux ½ journées sont consacrées à des journées pédagogiques.</p>		
M. Vouillamoz	souligne que la nouvelle version du règlement de la LEO (juin 2017) a été modifiée et que d'accorder des congés la veille des vacances n'est plus «illégal ».		
Mme Demestral	propose le statu-quo.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. Vouillamoz	souhaiterait connaître les dates avant les parents.		
M. Schlaeppli	parle en terme de la gestion de l'école et tient au congé le vendredi après-midi après les promotions. Il indique que le mercredi matin (veille de l'Ascension) est agréable pour les familles et les enseignants; cela permet à tous une bonne respiration.		
Mme Corthésy	abonde dans le sens de M. Schlaeppli		
Mme Bauer Dorries	a trouvé les explications relatives aux congés accordés de M. Cordey très claires lors de la précédente séance. elle demande ce qu'il en est, par exemple, de la Fête des écoliers.		
M. Cordey	répond à l'intervention de Mme Bauer Dörries que cette journée a été prise sur le temps scolaire.		
Mme Dubey	indique que la Fête des écoles sera probablement reconduite.		
M. Lunder	parle en terme de rythme scolaire et indique que cette coupure entre les vacances de Pâques et celles d'été est la bienvenue.		
Mme Perrin	demande quel événement exceptionnel pourrait modifier la planification de ces 2 ½ journées.		
	<p>Vote : Acceptez-vous le mercredi (veille de l'Ascension) et le vendredi après-midi (post promotions) sur l'ensemble de la législature ?</p> <p>OUI : 18 NON : 2</p>		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	6. Courrier		
Mme Dubey	donne lecture du mail de Mme Perrin au sujet de la prise en charge à midi des écoliers. Elle propose de mettre cet objet à l'ordre du jour lors de la prochaine séance.	Mme Dubey OJ du 17.9.17	
Mme Perrin	réitère sa demande relative à la prise en charge des enfants à la pause de midi.		
Mme Dambach Corsten	parle de l'accueil de midi et se demande s'il s'agit vraiment de la compétence du CET ?		
Mme Dubey	lit la lettre de M. Dewarrat, qui donne sa démission en raison de son déménagement.	Election complémentaire à prévoir / Mme Dubey	
	7. Divers et propositions		
Mme Dubey	Indique que le budget de fonctionnement pour cette année s'élève à frs 15'000.- pour les projets - les projets sont les bienvenus - La somme allouée pour les jetons de présence s'élève à frs 5'000.-	A mettre à l'OJ lors d'une prochaine séance	
M. Monnin	demande quels sont les projets qui ont été mis sur pied.		
M. Schlaeppi	indique qu'un projet sur l'incivilité a été élaboré. Il suggère de mener une réflexion sur les JO de la jeunesse en 2020.	A mettre à l'OJ lors d'une prochaine séance	
Mme Rigoli	propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.		

<i>INTERVENANT</i>	<i>SUJET</i>	<i>DECISION / ACTION</i>	<i>RESP.</i>
Mme Bauer Dörries	s'interroge quant à l'évolution de l'introduction de l'horaire continu.		
M. Schlaeppli	parle de la complexité en termes d'organisation et des transports. Un groupe de travail « planche » sur cette problématique.		
M. Aubert	attire l'attention quant aux coûts à charge des communes.		

La séance est levée à 21h35.

Prochaine séance : le 19 septembre 2017 à 20h, à Vufflens-le-Château.

Distribution :

- A tous les participants
- ASIME
- CODIR ASIME

Le 25 août 2017

Pour le Conseil d'établissement



M.-P. Dubey

S. Truan

Présidente

Secrétaire